



## **ATELIER THEMATIQUE : ECOSYSTEME LOCAL (de la création à la diffusion) #2 SALLE CANTER le 18 février 2020 – 9h00**

### **Objectifs généraux des chantiers 2019 :**

- Mettre en place des espaces de dialogue entre professionnels sur des thématiques et problématiques identifiées et cooptées par les acteurs lors des « Ateliers de Kolèt' »
- Identifier les difficultés, freins et/ou dysfonctionnements rencontrés
- Identifier des leviers d'évolutions positives
- Construire des propositions concrètes et les porter afin qu'elles puissent aboutir (auprès des collègues, des partenaires, des institutions, des candidats aux différentes élections...).

Présent.e.s : 16

Excusé.e.s : 9

Animation : KOLET'

Présentation du lieu d'accueil (Salle Vladimir CANTER) par Catherine BONTE, nouvelle déléguée culture pour le CROUS qui à la particularité de gérer également une salle contrairement à beaucoup de ses confrères/consœurs en métropole, accompagné d'une rapide présentation des actions menées sur cette année et de son choix de programmation très féminin pour ce premier semestre.

### **1. INTRODUCTION**

**Définition :** Un écosystème est un ensemble vivant formé par un groupement de différentes espèces en interrelations (nutrition, reproduction, prédation...), entre elles et avec leur environnement (minéraux, air, eau), sur une échelle spatiale donnée. L'écosystème regroupe des conditions particulières et permet le maintien de la vie. Et réciproquement, cette vie constitue et maintient l'écosystème.

Ce qui paraît important à retenir dans cette définition c'est la dimension de « réseau d'échange d'énergie et de matière permettant le maintien et le développement de la vie », de la vie culturelle, pour nous. Ainsi, selon Guillaume du Boisbaudry (Directeur de l'Institut des Hautes Études en Arts Plastiques) : « La réflexion s'articule autour de l'idée de considérer les activités culturelles - au sens large du terme - comme un écosystème, où les différents acteurs ne sont pas isolés dans un univers cloisonné, mais en interaction permanente, se nourrissant mutuellement. Un système où l'on pense la naissance et la croissance des initiatives, leurs moyens matériels et leur économie, dans une logique qui n'est plus verticale, mais horizontale.

En gros, nous travaillons sur le même objet, et partageons le même territoire, il est nécessaire de considérer l'ensemble du tissu culturel avec un même niveau d'importance, chacun étant nécessaire à l'autre. Une écologie, donc. »

**Écosystème culturel à la Réunion entre production, création et diffusion : Quelles alternatives possibles face à un déséquilibre constant et croissant ?**

Les perspectives de travail dégagées par l'atelier 7 (mars 2019) :



- Travailler sur la notion de seuil financier pour une création. A partir de quel montant de financement, une création est-elle menacée ?
- Créer des espaces de dialogue entre équipes artistiques et les salles pour interroger et définir la notion de co-production
- Améliorer la lisibilité des cadres d'intervention et des dispositifs institutionnels existants : méthode et perspectives

Travailler sur les enjeux de dispositifs et d'expertise pour créer de la coopération entre les acteurs (équipe artistiques et lieux de diffusion) en lien avec l'État et les collectivités.

### **Propositions retenues en priorité lors de l'atelier #1 et leurs avancées**

- Établir un *listing des problématiques* rencontrées par les structures en 2019 et (propositions) des solutions qui ont ou auraient permis de les éviter : compte-tenu des urgences, d'autres questionnaires en cours à remplir par les structures pour ne pas les surcharger et la possible intégration de cet axe dans l'OPP, il est remis à plus tard mais reste nécessaire.
- *Répertorier les mises à disposition existantes* de lieux administratifs, de travail ou de représentation auprès des adhérents de Kolèt', voir plus largement dans un second temps : reste à faire.
- Commencer un chantier sur *la Charte de KOLET'* ? : ouverture d'un atelier vie associative pour évoque ce point ainsi que partager le fonctionnement de KOLET' le 2 mars à 14h au Karbardock ouverts aux adhérents à jour de leur cotisation en amont de l'atelier (bulletin rempli et envoyé avant le 1<sup>er</sup> mars 2020 et possibilité de payer la cotisation le jour même de l'atelier).
- Mettre en place un *calendrier des programmations / calendrier création* (voir paragraphe 2.2)
- Définir un *cadre « idéal »*, approprié, d'écosystème entre production, création et diffusion et qui prendrait en compte l'ensemble des besoins et des contraintes intrinsèques aux porteurs de projet. (voir paragraphe 2.3).

## **2. DEVELOPPEMENT DE 2 PROPOSITIONS DE L'ATELIER #1 ET AUTRES THEMES A VENIR**

- Travail sur le seuil financier pour rendre viable une création (nouveau point abordé et non traité ce jour)
- Travail sur les dispositifs actuels et/ou à faire évoluer (nouveau point abordé et non traité ce jour)

### **2.1. Calendrier des programmations / calendrier création commun – envoyé dans un second temps après finalisation**

But de l'outil : analyse de l'existant ou outil pratique ? Pour qui ?

Avoir une photo à l'instant T pour :

- Vérifier les engagements et les périodes creuses du secteur
- Rendre compte des réalités et de la temporalité de chaque structure quelle qu'elle soit
- Fluidifier le fonctionnement et/ou les échanges compagnie/companie, salle/companie, salle/salle
- Faire remonter aux partenaires institutionnels pour réfléchir à la mise en place d'échéances plus en lien avec la réalité du terrain
- Permettre aux structures qui le souhaitent un usage en interne pour réfléchir à leur propre fonctionnement et éventuellement le re-questionner
- Permettre aux adhérents d'avoir cette image d'ensemble pour une co-construction / Co réflexion pour harmoniser les calendriers autant que faire se peut.



Il s'agit d'un premier outil rapide d'utilisation et de traitement qui ouvrira nécessairement des portes vers d'autres questionnements.

Les modifications à apporter :

- Ajouter une colonne pour la partie action culturelle
- Remplissage pour 2019/2020 (une année réalisée et une année en cours, lecture sur 2 années nécessaire)
- Test fait sur 1 trimestre à l'échelle du groupe de travail présent lors de l'atelier + quelques membres de la collégiale avant de lancer sur info-kolet

### Remarque :

Quid de toutes les études déjà effectuées par les partenaires : elles appartiennent à leur commanditaire.

Une étude ne garantit pas l'action politique qui en suivra mais elle reste nécessaire pour produire de la connaissance.

Tout l'argumentaire autour de la nécessité de la culture, de ce que cela représente en termes de poids économique, de public, d'emploi... a été prouvé que nous n'avons que des chiffres parcellaires ou datant de 2015/2016 (diagnostic pour la construction de l'Accord-Cadre), il est donc nécessaire d'avoir des chiffres à jour et réguliers et provenant des acteurs eux-mêmes.

**L'Observation Participative et Partagée (OPP)** qui sera lancée courant mars 2020 (initialement orientée sur la formation pour l'Accord-Cadre va être revu différemment) du fait du) devra tenir compte du contexte actuel, en intégrant les enjeux d'emploi et de formation (l'emploi y sera présent). La construction de l'étude se fera en lien avec le terrain par le biais de KOLET'. Si le prestataire utilise le logiciel GIMIC utilisé précédemment pour des études nationales et locales pour le spectacle vivant, nous pourrions récupérer des données et des questionnaires pour ne pas repartir de rien et se servir de l'existant dans un soucis d'efficacité.

## 2.2. Cadre idéal et rêvé : Étape 1 l'écriture

Il s'agit d'un premier temps d'échange, de partage et de réflexion.

La création ne se cantonne pas uniquement aux 4 à 5 semaines au plateau. Il y a en amont de cela une réflexion, un temps d'écriture, de recherche, d'expérimentation, de nourriture en lien avec les publics. Ces temps étaient initialement pris en compte et soutenu via des dispositifs DAC (5 000 €) et Région (aide à l'écriture 3 000 € - bourse à la recherche artistique en mobilité de 6 000 €) avec des enveloppes forfaitaires.

L'enveloppe DAC a disparu, il ne reste que pour le théâtre (car soutien du conseiller), des enveloppes à hauteur de 1 000/1 500 € allouées en fonction de leur budget global.

Au niveau du ministère de la culture, un volet expérimentation existe, à voir s'il est localement applicable et utilisé.

Plusieurs réflexions/avis sont avancés :

- L'acte de création dans la musique tout comme dans l'écriture ou les arts de la rue n'est pas ou peu financé.
- Ce temps, pour les compagnies ayant une aide à la structuration ou conventionnée peut-être pris en compte mais qu'en est-il pour les autres ? Il doit être ajouté au budget sur la partie valorisation / bénévolat.
- Ce cadre n'est pas toujours facile à chiffrer en temps et financièrement.



- Pour certain il fait partie d'un ensemble, il est possible de par la solidité de la création et le rendement de la diffusion. Malheureusement les séries ne sont pas choses courantes et la diffusion du répertoire ne fonctionne pas localement ou très peu.
- Ne pourrait-on pas inclure la recherche et l'écriture directement au dossier de création ?
- La partie Recherche et Développement (R&D) est intégrée de plein droit dans bon nombre de structure dans de multiples domaines pourquoi ne pas en faire une obligation de moyens et la légitimer également au sein de la culture ?
- La « nourriture pré-crédation » : elle est nécessaire mais pour cela il faut du partage. Il y a un sentiment de manque de proposition de stages, de laboratoires d'expérimentation, ... notamment dans le théâtre qui propose moins de temps collaboratifs (entre compagnie - entre salle/companie) que la danse ou le cirque qui impliquent un temps d'entraînement régulier permettant le maintien du niveau physique et technique. Partage d'expérience sur ce point :
  - o Une compagnie de danse fait part d'une collaboration (financière et matérielle) avec une salle labellisée sur le montage d'un laboratoire ouvert à différentes disciplines qui a permis à 10 professionnels de travailler ensemble pendant 10 jours avec un formateur venu de métropole.
  - o Des structures qui se mobilisent pour créer ces espaces et qui voient leur travail annulé par manque d'effectif ou maintenu mais avec très peu de participants (2, 3 ou 4).
  - o Complexité de se dégager des espaces pour des temps parfois longs compte-tenu des multiples casquettes portées par les artistes au sein de compagnie.
- Réflexion autour d'une économie à l'échelle du secteur avec une redistribution vertueuse via les recettes type Créa-fonds en nouvelle aquitaine ou Domino en région Rhône-Alpes. Pistes : financement de ce temps de recherche, de coproduction, des parrainages pour les émergents, des accompagnements par les structures qui alimentent le fonds d'un point de vue matériel ou immatériel avec en retour des droits de suite, une quote-part sur les bénéfices. Il s'agirait d'une position de « médiateur de confiance ».
- Questionnement sur la posture des programmeurs : discussions souvent autour de la technique et des finances et finalement peu de manière analysée et constructive sur la partie artistique, avec des avis personnels plutôt dans le registre « j'aime-j'aime pas » - cela doit-il rentrer en ligne de compte ?
- L'insularité souvent pointée comme une spécificité et un isolement qui s'avère être malheureusement partagés par de nombreuses régions métropolitaines également.
- Nouveau projet type AMAC (sur le modèle des AMAP en agriculture) pour la culture à la Raffinerie à St Paul avec des fonctionnements différents

### 3. EN COURS et DOCUMENTATION

- Calendrier phase test avec les participants à l'atelier.
- Calendrier diffusé info-kolet et à relayer par chacun dans son réseau.
- Ressources / recherches : Créa-fonds <https://oara.fr/document/crea-fonds>, DOMINO <http://domino-coop.fr/>